La corniche des Cévennes - VTT n°8

Cévennes



La Can de Ferrières (© Guy Grégoire)

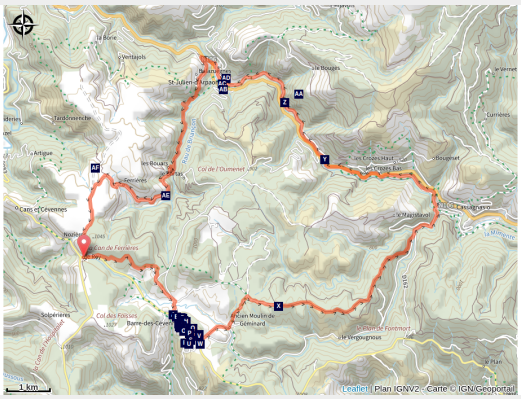

Excursion dans les vallées cévenoles

De La Can, en passant par la vallée de le Mimente et l'ancienne voie ferroviaire, ce sentier permet de découvrir les paysages composant les vallées Cévenoles.

Infos pratiques

Pratique : A VTT

Durée : 4 h

Longueur : 30.3 km

Dénivelé positif : 1016 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Agriculture et Elevage, Architecture et Village, Forêt

Itinéraire

Départ : Col du Rey
Arrivée : Col du Rey
Balisage : VTT hors PNR
Communes : 1. Cans-et-Cévennes
2. Barre-des-Cévennes
3. Cassagnas

Profil altimétrique

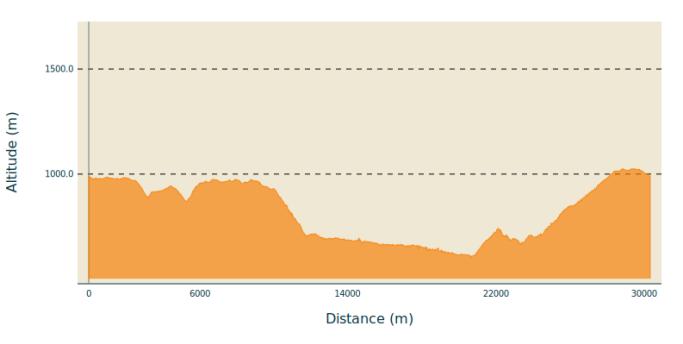

Altitude min 602 m Altitude max 1026 m

Parcours VTT n°8. Depuis le col du Rey, descendre sur Barre-des-Cévennes, traverser le village pour prendre le GR72 par les 4 chemins et rejoindre le relais Stevenson. Du relais Stevenson, direction Florac par l'ancienne voie ferroviaire jusqu'à Saint-Julien-d'Arpaon (chemin de Stevenson, GR70), en longeant la vallée de la Mimente. Monter par la vallée du Briançon, rejoindre Bouars puis Ferrières. Sur La Can, prendre sur deux kilomètres de route rejoignant le col du Rey.

Sur votre route...

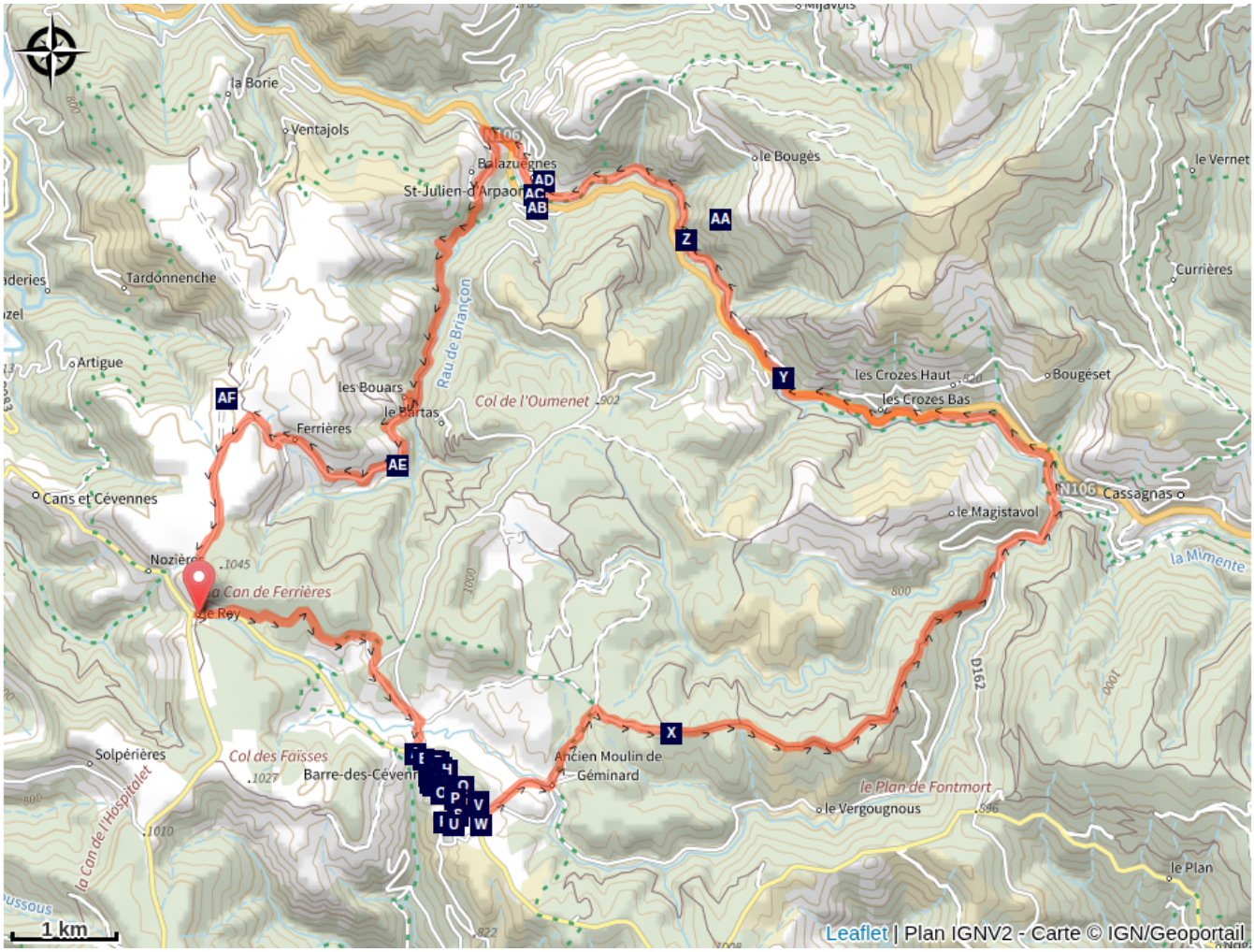

Barre-des-Cévennes (A)
Eboulis (C)
Place de la loue (E)
Fontaine du Théron (G)
Temple (I)
Plantes des murs (K)
Place de la Madeleine (M)
Place des Ayres (B)
Ligne de partage des eaux (D)
Vallée du Malzac (F)
Plantes des rochers (H)
Roches et construction (J)
Château (L)
Église (N)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu’il est utile de connaître pour préparer son séjour

Recommandations

Le VTT est interdit en hors piste.
Sentiers et chemins caillouteux et parfois escarpés. Le port du casque est vivement recommandé. Prendre avec soi un kit de réparation et du petit outillage. Refermer clôtures et portillons. Prendre de l'eau.

Comment venir ?

Accès routier

De Florac, direction Corniche des Cévennes - Col du Rey, intersection D 983 et D 9

Parking conseillé

Col du Rey

Source

Agence d'Attractivité Touristique Gorges Causses Cévennes

http://www.cevennes-gorges-du-tarn.com

Parc national des Cévennes

http://www.cevennes-parcnational.fr/

Sur votre route...

Barre-des-Cévennes (A)

Dès 1530-1540, la Réforme touche ce village-rue, célèbre pour ses treize foires annuelles. Une pierre gravée comportant l’inscription « Qui est de Dieu oit la parole de Dieu – 1608 – », provenant du second temple de Barre, est toujours visible sur le mur d’une des maisons de la Grand rue. Lors de la guerre des camisards, Barre devient la « capitale » administrative des Hautes-Cévennes. Les autorités renforcent alors ses défenses et augmentent les effectifs de la garnison installée depuis 1684. Barre est le lieu de naissance du célèbre camisard et prophète Elie Marion (1678-1713).

Place des Ayres (B)

Balise n° 20
Ainsi dénommée parce qu’autrefois la plupart des paysans de Barre venaient y battre au fléau leurs céréales . Cette technique, connue depuis l’époque gallo-romaine est restée longtemps la plus répandue.

Eboulis (C)

Balise n° 19
Le calcaire est composé de minces couches surmontées d’autres plus épaisses. L’eau pénètre dans les interstices de la roche et, sous l’action du gel, la fait éclater. Les couches de la base, plus fissurées, sont éliminées plus rapidement, ainsi se créent les surplombs visible à trois niveaux différents. Ces milieux rupestres servent de refuge à certaines espèces végétales (oseille à feuille en forme d’écusson) et animales (chouette chevêche). Plus bas, quelques suintements entretiennent une végétation de milieux humides : prêle, eupatoire chanvrine. Lieu de rendez-vous des papillons (demi-deuil, silène), ils sont les seuls à pouvoir puiser le nectar au fond des corolles profondes des eupatoires et des cirses.

Ligne de partage des eaux (D)

Balise n° 18
Au centre du paysage, le Malzac serpente au milieu d’un relief relativement doux et va se jeter dans la Mimente sur le versant atlantique. Le Grisoulle, à gauche, est un affluent du Gardon qui coule vers la Méditerranée, en découpant des versants abrupts dans le relief. La pente du Grisoulle est six fois plus forte que celle du Malzac. Dans quelques milliers d’années, il n’est pas impossible qu’il capture ce dernier et modifie profondément le paysage. Le petit col qui les sépare partage les eaux. La ligne de partage des eaux passe aussi par le Castelas et la can Noire.

Place de la loue (E)

Balise n° 1
Sur cette petite place, située à l’entrée nord-ouest du village, se tenait lors des grandes foires de printemps et d’automne, la “loue”: des bergers, des domestiques ou des ramasseurs de châtaignes attendaient, assis sur le parapet, qu’un éventuel employeur les embauche. Le village accueillait douze à quinze foires par an. Celles du printemps et de l’automne pouvaient attirer jusqu’à dix mille personnes venues des départements limitrophes, mais aussi du Var, du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Ce village-rue était protégé à chacune de ses extrémités par une porte fortifiée. L’une d’entre elles se dressait près de la place de la Loue : appelée porte de Florac, détruite au début du XIXe siècle.



Vallée du Malzac (F)

L’érosion du Malzac, plus faible que celle du Grisoulle, a laissé davantage de terres favorables aux cultures et aux prés. Cela permet aux exploitations d’avoir quelques troupeaux de bovins. Le climat, le relief et les sols de cette région l’obligent à centrer son économie sur des activités pastorales et forestières peu productives alors que la diversité du climat et des milieux engendrent une grande variété d’espèces végétales et animales, source de richesse biologique. Le Parc national des Cévennes s’est employé à préserver cette richesse en réintroduisant certaines espèces disparues : chevreuil, cerf, grand tétras, castor et vautour fauve.

Attribution : © Jean-Pierre Malafosse



Fontaine du Théron (G)

Balise n° 2
Barre est construit au niveau du contact des grès et des micaschistes. De cette zone imperméable s’échappent plusieurs sources et suintements qui alimentent les fontaines et les puits des jardins des villages. La fontaine du Théron, qui est la plus ancienne, a été plusieurs fois restaurée. La maison-type barroise est généralement plus haute que large, vraisemblablement pour ne pas trop empiéter sur les terres exploitables. Au rez-de-chaussée, on trouvait la boutique, l’atelier, la remise ou l’écurie ; au premier étage, la cuisine et une ou deux chambres à coucher au-dessus. Surmontant le tout, le pailler, où étaient stockés le foin et la paille.

Attribution : © Guy Grégoire

Plantes des rochers (H)

Balise n° 17
Ces rochers offrent aux plantes un milieu comparable à celui des murs mais elles y sont installées depuis plus longtemps. La plupart se sont réfugiées le long des fissures ou des replats où elles trouvent un peu d’éléments minéraux et organiques, laissant aux lichens le soin de coloniser les parois lisses. La dolomie crée ici des conditions particulières de sol favorables à certaines plantes comme la kernerie des rochers (kernera saxatilis)... L’érosion y creuse de petites cavités servant d’abri à certains oiseaux comme le rouge-queue noir (phoenicurus ochruros) en été, ou l'accenteur alpin (prunella collaris) en l’hiver.

Temple (I)

Balise n° 7
Commencé en 1823, achevé en 1826, ce temple est le troisième qu'a compté Barre. Son architecture est semblable à celle de tous les temples édifiés à cette époque. Le premier temple a été érigé près de l'église en 1608, peu après l'arrivée du protestantisme dans la région. Il n'en subsiste qu'une pierre, aujourd'hui visible sur la façade d'une maison de la rue principale, où l'on peut lire : "Qui est de dieu, oit la parole de Dieu, 1608". Les protestants ont construit un deuxième temple sous le village en 1675. Il a été détruit sur ordre du Roi, en1685, lors de la Révocation de l'édit de Nantes, ce qui a obligé les protestants à tenir leurs assemblées religieuses dans la montagne.

Roches et construction (J)

Balise n° 3
Différentes roches ont été utilisées pour la construction du village comme dans la cour à gauche. Ces matériaux sont surtout le calcaire (5) et la quartzite (2) pour les maisons, auxquels s'ajoutent dans les murs de soutènement, un peu de grès (4), de granite (1), ou de micaschistes (3) pour les toits. Ces roches viennent des environs immédiats de Barre où elles forment l'ossature du paysage, comme nous pouvons le vérifier au premier plan, en direction du sud-ouest. De chaque côté de la ruelle s'ordonnent les jardins construits en terrasses. Ce dispositif, propre aux pays de montagne, permet en réduisant la pente, de retenir la terre. La tradition orale veut que les seigneurs du lieu aient accordé, sans redevance, ces jardins à leurs tenanciers.

Plantes des murs (K)

Balise n° 3
La végétation des murs doit surmonter à la fois le manque de sol et la sécheresse, pour résister à ces conditions trois stratégies sont possibles : Passer la mauvaise saison à l'état de graines comme les plantes annuelles (arénaire à feuilles de serpolet - arenaria serpyllifolia) ; faire des réserves d'eau comme les plantes grasses (orpin blanc - sedum album) ; ou se dessécher sans mourir comme les lichens et les mousses qui, en dégradant le substrat, créent un peu de sol pour les plantes supérieures (celles qui ont des fleurs donc des graines : arénaires, orpin...).

Château (L)

Balise n° 6
Édifié au XIIe et au XIIIe siècle, il a été entièrement reconstruit vers le début du XVIe siècle. De 1710 à 1715, il a été remanié par le seigneur de Barre qui a fait graver ses armoiries au-dessus de la porte d'entrée. A cette époque, deux tours ont été ajoutées. Pendant la Révolution, les armoiries ont disparu, victimes d'un vigoureux martelage. Au début du XIXe siècle, la tour maîtresse a été supprimée lors d'un agrandissement.

Place de la Madeleine (M)

Balise n° 5
La fontaine date du XVIIIe siècle. La tête de Marianne, personnification de la République, a été ajoutée à la fin du XIXe s. A la même époque, un peuplier, symbole de la liberté, a été planté par la jeunesse républicaine. De cet endroit, on peut voir quelques maisons bourgeoises, qui datent pour la plupart du XVIIe et du XVIIIe siècles. Elles témoignent du passé florissant de ce village, qui comptait une vingtaine de voituriers (marchands-transporteurs) qui descendaient vers la plaine, chargés de laine et de châtaignes, et remontaient avec du sel, du vin et de l'huile. De larges porches permettaient d'abriter les attelages et les charrettes. Les jours de foires, le marché aux grains s'installait sous ces voûtes et sous celles de la mairie.



Église (N)

Balise n° 8
Elle a vraisemblablement été édifiée au XIIe siècle. Sa nef voûtée en plein cintre est de style roman. Diverses adjonctions latérales, de style gothique, ont agrandi l'édifice primitif : au XIVe siècle, une chapelle (côté nord), dans laquelle figurent les armoiries des seigneurs de Barre; au XVe siècle, trois chapelles au sud. Cette église est classée Monument historique depuis 1931. Devant elle, se trouve la place de la Bladarié où se tenait, au Moyen Âge, le marché aux grains, puis à partir du XVIe siècle, le marché aux moutons.
Attribution : © Guy Grégoire